Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Deuxieme Année — Ottawa, (H. C.) Samedi matin 27 Decembre 1862. — No. XXXIX.

Victor Hugo et la peine de Mort.

On sait que la république de Genève va reviser sa constitution locale. La principale question à décider par les constituants sera l'abolition de la peine de mort. Un membre de l'église de Genève, M. Aug. Bost, auteur de plusieurs écrits remarquables, vient d'écrire à M. Victor Hugo pour lui demander d'influer sur le débat. Nous extrayons de la lettre de M. le Pasteur Bost à M. Victor Hugo les lignes pressantes qu'on va lire.

"La constituante genèvoise a voté le maintien de la peine de mort par quarante-trois voix contre cinq ou six; mais la question doit reparaître bientôt dans un nouveau débat. Quel appui ce serait pour nous, quelle force nouvelle si par quelques mots vous pouviez intervenir! car ce n'est pas là une question cantonale ou fédérale, mais bien une question sociale et humanitaire, où toutes les interventions sont légitimes. Pour les grandes questions il faut de grands hommes. Nos discussions auraient besoin d'être éclairées par le génie; et ce nous serait à tous un grand secours qu'un coup de main qui nous viendrait de ce rocher vers lequel se tournent tant de regards."

M. Victor Hugo a immédiatement répondu. Voilà sa réponse:

Hauteville House, 17 novembre 1862.

MONSIEUR,—Ce que vous faites est bon, vos efforts sont nobles, vos écrits sont excellents, vous avez besoin d'aide, vous vous adressez à moi, je vous remercie; vous m'appelez, j'accours. Qu'y a-t-il? Me voilà.

Genève est à la veille d'une de ces crises normales qui, pour les nations comme pour les changements d'âge. Vous allez reviser votre constitution. Vous vous gouvernez vous-mêmes, vous êtes vos propres maîtres; vous êtes des hommes libres; vous êtesune république. Vous allez faire une action considérable, remanier votrepactesocial, examiner où vous en êtes de progrès et de civilisation, vous entendre de nouveau entre vous sur les questions communes; la délibérationvas'ouvrir, et parmi ces questions, plus grave de toutes, l'inviolabilité de la vie humaine, est à l'ordre du jour.

C'est de la peine de mort qu'il s'agit.

Hélas, le sombre rocher de Sisyphe! quand donc cessera-t-il de rouler et de retomber sur la société humaine, ce bloc de haine, de tyrannie, d'obscurité, d'ignorance et d'injustice qu'on nomme la pénalité? quand donc au mot Peine subira-t-on le mot Enseignement? quand donc comprendra-t-on qu'un coupable est un ignorant? Talion, œil pour œil, dent pour dent, mal pour mal, voilà à peu prés notre code. Quand donc la vengeance renoncera-t-elle à ce vieil effort qu'elle fait de nous donner le change en s'appelant Vindicte? Croit-elle nous tromper? Pas plus que la félonie quand elle s'appelle Raison d'Etat. Pas plus que le fratricide quand il met des épaulettes et qu'il l'appelle la Guerre. De Maistre a beau garder Dracon; la rhétorique sanglante perd sa peine, elle ne parvient pas à déguiser la difformité du fait qu'elle couvre; les sophistes sont des habilleurs inutiles; l'injuste reste injuste, l'horrible reste horrible. Il y a des mots qui sont des masques; mais à travers leurs trous on aperçoit la sombre lueur du mal.

Quand donc la loi s'ajoutera-t-elle au droit? quand donc la justice humaine prendra-t-elle mesure sur la justice divine? quand donc ceux qui lisent la Bible comprendront-ils la vie sauve de Caïn? Quand donc ceux qui lisent l'Evangile comprendront-ils le gibet du Christ? quand donc prêtera-t-on l'oreille à la grande voix vivante qui, du fond de l'inconnu, crie à travers nos ténèbres: Ne tue point! quand donc ceux qui sont en bas, juge, prêtre, peuple, roi, s'apercevront-ils qu'il y a quelqu'un au dessus d'eux? République à esclaves, monarchies à soldats, sociétés à bourreaux: partout la force, nulle par le droit. O les tristes maîtres du monde! chenilles d'infirmité, boas d'orgueil.

Une occasion se présente ou le progrès peut faire un pas, Genève va délibérer sur la peine de mort. De là votre lettre, monsieur. Vous me demandez d'intervenir, de prendre part à la discussion, de dire un mot. Je crains que vous ne vous abusiez sur l'efficacité d'une chétive parole isolée comme la mienne. Que suis-je! Voilà bien des années déjà,—cela date de 1828,—que je lutte avec les faibles forces d'un homme contre cette chose colossale, contradictoire et monstrueuse, la peine de mort, composée d'assez de justice pour satisfaire la foule et d'assez d'iniquité pour épouvanter le penseur. D'autres ont fait plus et mieux que moi. La peine de mort a cédé un peu de terrain; voilà tout. Elle s'est sentie honteuse dans Paris, en présence de toute cette lumière. La guillotine a perdu son assurance, sans abdiquer pourtant; chassée de la Grève, elle a reparu barrière Saint Jacques; chassée de la barrière saint-Jacques, elle a reparu à la Roquette. Elle recule, mais elle reste.

Puisque vous réclamez mon concours monsieur, je vous le dois. Mais ne vous faites pas illusion sur le peu de part que j'aurai au succès, si vous réussissez. Depuis trente-cinq ans, je le répète, j'essaie de faire obstacle au meurtre en place publique. J'ai dénoncé sans relâche cette voie de fait de la loi d'en bas sur la loi d'en haut.

J'ai poussé à la révolte la conscience universelle; j'ai attaquécette exaction par la logique et par la pitié, cette logique suprême; j'ai combattu, dans l'ensemble et dans le détail, la pénalité démesurée et aveugle qui tue; tantôt traitant la thèse générale, tâchant d'atteindre et de blesser le fait dans son principe même, et m'efforçant de renverser, une fois pour toutes, non un échafaud, mais l'échafaud; tantôt me bornant à un cas particulier, et ayant pour but de sauver tout simplement la vie d'un homme. J'ai quelquefois réussi, plus souvent échoué. Beaucoup de nobles esprits se sont dévoués à la même tâche; et il y a dix mois à peine, la généreuse presse Belge, me venant énergiquement en aide lors de mon intervention pour les condamnés de Charleroy,, est parvenu à sauver sept têtes sur neuf.

Les écrivains du dix-huitième siècle ont détruit la torture; les écrivains du dix-neuvième, je n'en doute pas, détruiront la peine de mort. Ils ont déjà fait supprimer en France le poing coupé et le fer chaud, ils ont fait abroger la mort civile; et ils ont suggéré l'admirable expédient provisoire des circonstances atténuantes.—"C'est à d'exécrables livres comme "*le Dernier jour d'un condamné* di-"sait le député Salverte, qu'on doit "la détestable introduction des cir-"constances atténuantes." Les circonstances atténuantes, en effet, c'est le commencement de l'abolition. Les circonstances atténuantes dans la loi, c'est le coin dans le chêne. Saisissons le marteau divin, frappons sur le coin sans relâche, frappons à grands coups de vérité, et nous ferons éclater le billot.

Lentement, j'en conviens. Il faudra du temps, certes. Pourtant ne nous décourageons pas. Nos efforts, même dans les détails, ne sont pas toujours inutiles. Je viens de vous rappeler le fait de Charleroy; en voici un autre. Il y a huit ans, à Guenesey, en 1854 un homme nommé Tapner, fut condamné au gibet; j'intervins, un recours en grâce fut signé par six cents notables de l'île, l'homme fut pendu; maintenant écoutez: quelques uns des journaux d'Europe qui contenaient la lettre écrite par moi aux Guernesey pour empêcher le supplice, arrivèrent en Amérique à temps pour que cette lettre pût être reproduite utilement par les journaux américains; on allait pendre un homme à Québec, un nommé Julien; le peuple du Canada considéra avec raison comme adressée à lui-même la lettre que j'avais écrite au peuple de Guernesey, et, par un contre-coup providentiel, cette lettre sauva, passez-moi l'expression, non Tapner qu'elle visait, mais Julien qu'elle ne visait pas. Je cite ces faits; pourquoi? parce qu'il prouve la nécessité de persister. Hélas! le glaive persiste aussi.

Les statistiques de la guillotine et de la potence conservent leurs hideux niveaux; le chiffre du meurtre légal ne s'est amoindri dans aucun pays. Depuis une dizaine d'années même, le sens moral ayant baissé, le supplice a repris faveur, et il y a recrudescence. Vous, petit peuple, dans votre seule ville de Genève, vous avez vu deux guillotines dressées en dix-huit mois. En effet ayant tué Vary, pourquoi ne pas tuer Elcy? En Espagne, il y a la garotte; en Russie, la mort par les verges. A Rome, l'Eglise ayant horreur du sang, le condamné est assommé, *ammazzato*. L'Angleterre, où règne une femme, vient de pendre une femme.

Cela n'empêche pas la vieille pénalité de jeter les hauts cris, de protester qu'on la calomnie, et de faire l'innocente. On jase sur son compte, c'est affreux. Elle a toujours été douce et tendre; elle faisait des lois qui ont l'air sévère, mais elle est incapable de les appliquer. Elle envoya Jean Valjean au bagne pour le vol d'un pain! Allons donc! il est vrai qu'en 1816 elle envoyait aux travaux forcés à perpétuité les émeutiers affamés du département de la Somme; il est bien vrai qu'en 1848... —Hélas! ceux qui me reprochent la bagne de Jean Valjean oublient la guillotine de Buzançais.

La faim a toujours été vue de trav rs par la loi.

Je parlais tout à l'heure de la torture abolie. Eh bien !en 1849, la torture existait encore. O en Chine? Non, en Suisse. Dans votre pays, monsieur! En octobre 1849 à Zug, un juge instructeur, voulant faire avouer un vol d'un fromage (vol d'un comestible! Encore la faim!) à une fille appelée Mathide Wildemberg, lui serra les deux pouces dans un étau, et, au moyen d'une poulie et d'une corde attachée à cet étau, fit hisser la misérable jusqu'au plafond. Ainsi suspendue par les pouces un valet de bourreau la bâtonnait. En1862, à Guernesey que j'habite, la peine tortionnaire du fouet est encore en vigueur. L'été passé, on a, par arrêt de justice, fouetté un homme de cinquante ans.

Cet homme se nommait Torode. C'était, lui aussi, un affamé, devenu voleur.

Non, ne nous lassons point. Faisons une émeute de philosophe pour l'adoucissement des codes. Diminuons la pénalité, augmentons l'instruction. Par les pas déjà faits, jugeons despas à faire! quel bienfait que les circonstances atténuantes! elles eussent empêché ce que je vais vous raconter.

A Paris, 1818 ou 19, un jour d'été, vers midi, je passais sur la place du Palais de Justice. Il y avait là une foule autour d'un poteau. Je m'approchai. A ce poteau était liée carcan au cou, écriteau sur la tête, une créature humaine, une jeune fille ou une jeune femme. Un réchaud plein de charbons ardents était à ses pieds devant elle, un fer à manche de bois, plongé dans la braise y rougissait, la foule semblait contente. Cette femme était coupable de ce que la jurisprudence appelle *vol domestique* et la métaphore banale, *danse de l'anse du panier*. Tout à coup, comme midi sonnait, en arrière de la femme et sans être vu d'elle, un homme monta sur l'échafaud; j'avais remarqué que la camisole, de bure de cette femme avait par derrière une fente rattachée par des cordons. l'homme dénoua rapidement les cordons, écarta la camisole, découvrit jusqu'à la ceinture le dos de la femme, saisit le fer dans le réchaud, et l'appliqua, en appuyant profondement, sur l'épaule nue. Le fer et le poing du bourreau disparurent dans une fumée blanche. J'ai encore dans l'oreille, après plus de quarante ans, et j'aurai toujours dans l'âme l'épouvantable cri de la suppliciée. Pour moi, c'était une voleuse, ce fut une martyre. Je sortis de là déterminé,—j'avais seize ans,—à combattre à jamais les mauvaises actions de la loi.

De ces mauvaises actions la peine de mortest la pire. Et que n'a-t-on pas vu, même dans notre siècle, et sans sortir des tribunaux ordinaires et des délits communs! Le 20 avril 1849, une servante, Sarah Thomas une fille de dix-sept ans, fut exécutée à Bristol pour avoir, dans un moment de colère, tué d'un coup de buche sa maîtresse qui la battait. La condamnée ne voulait pas mourir. Il fallut sept hommes pour la trainer au gibet. On la pendit de-force. Au moment où on lui passait le nœud coulant, le bourreau lui demanda si elle avait quelque chose à faire dire à son père. Elle interrompit son râle pour répondre: *oui, oui, dites-lui que je l'aime.* Au commencement du siècle sous George III, à Londres, trois enfants de la classe des *ragged* (déguenillées) furent condamnés à mort pour vol. Le plus âgé, le *Newgate calendar* constate le fait, n'avait pas quatorze ans. Les trois enfants furent pendus.

(La fin au prochain numéro.)

Le Courrier d'Ottawa.

J. E. Dorion, Redacteur.

Samedi matin ,27 Decembre 1862

A nos lecteurs.

Jeudi dernier étant fête d'obligation (*Noël*) et Jeudi prochain le *jour de l'an*, nous nous trouvons forcé de faire sortir cette semaine qu'une demie-feuille qui contient tout près autant de matières que d'ordinaire, moins les annonces. Un an vient de s'écouler, et il est bien permis aux travailleurs de la presse et aux employés d'un atelier d'avoir leur congé comme ceux qui nous lisent. Le *jour de l'an* les petits porteurs du *Courrier* distribueront leur adresse ou "souhaits du nouvel an." Il est à espérer que nos abonnés de la ville se montreront aussi généreux envers eux qu'ils ont été expéditifs dans l'éxécution de leur devoir.

La Nomination.

Telle qu'elle était annoncée, la nomination des candidats à la Mairie eût lieu Lundi dernier au milieu d'un grand concours de personnes qui en dépit de l'intensité du froid s'était rendu à dix heures du matin en face de l'Hotel-de-Ville.

Après que W. P. Lett Ecr., Greffier de la cité eût annoncé la nomination des candidats, M. J. Bte. Parent s'avança et proposa M. G. B. Lyons Fellowes; cette motion fut secondée par l'échevin Perkins.

Allen Gilmour Ecr., secondé par Joseph Aumond Ecr., proposa alors Henry J. Friel Ecr., comme Maire de la Cité d'Ottawa pour l'année 1863.

M. Fellowes se montra sur le balcon de l'Hotel-de-Ville et adressa assez longuement l'assemblée. Il fit de belles phrases, parla avec cette chaleur qui le caractérise; mais qui ne fit pas trouver l'atmosphère plus tempérée. Ses paroles bien qu'éloquentes, prouvèrent être vides de sens et dévoilèrent l'inaptitude de l'orateur et sa vanité à aspirer à l'honneur pour lequel il venait solliciter les suffrages. Ses arguments frappèrent plutôt dans le néant qu'au cœur des auditeurs et ne fit pas toute l'impression que son amour-propre devait espérer. Il fut salué des applaudissements de ses constituants et fit place à H. J. Friel Ecr., qui s'avança alors au milieu des acclamations les plus frénétiques de la foule impatiente à l'entendre.

M. Friel fit un discours qui dura près d'une heure et il fut plus d'une fois interrompu pour faire place aux longs et réitérés applaudissements de la foule. Il s'exprima avec netteté, cette énergie et l'habileté qu'on lui connait; il toucha tous les points sur lesquels le futur maire de la cité aura à délibérer durant le terme que durera son mandat. Il fit ressortir d'une manière claire et concise le mérite comme les défectuosités des mesures agitées et débattues par la présente administration municipale, suggérant avec la précision d'un savant homme d'état et d'un financier consommé les remèdes les plus efficaces pour la réforme des maux qui sévissent sur notre ville depuis qu'elle est laissée à elle-même sans l'assistance d'un maire pour veiller à ses intérêts matériels. Il parla d'une manière habile, contrastant bien sensiblement avec son opposant sur l'état de nos finances et sur l'énormité et l'absurdité de l'impôt de 5 sh. 6 deniers dans le louis trouvé raisonnable par M. Fellowes qui fut proposé et soutenu par l'administration actuelle et sur les moyens à prendre pour en baisser le taux.

Il énuméra d'une manière brève (ce à quoi n'avait pas songé son antagoniste) les nombreuses obligations et les devoirs confiés à la charge du premier Magistrat d'une ville et s'engagea publiquement à s'en acquitter fidèlement.

En somme ses paroles furent goutées et appréciées à leur juste valeur par la foule qui le prouva par les longs applaudissements qui couronnèrent son discours. L'assemblée fit silence et sembla consulter encore du regard M. Friel et le solliciter d'un commun accord de vouloir bien l'entretenir plus longtemps; mais l'heure était avancée et il fallut procéder à la division aux cris de *Powell*, *Powell*, ce Monsieur qui sait si bien définir et peindre l'homme flétri qui vient ponr semer la division dans nos rangs et faire de l'opposition au candidat popnlaire M. Friel.

La levée des mains fut déclarée en faveur de Mr. Friel et M. Fellowes bien que plus d'une fois déjà témoin de sa défaite et de son manque de confiance demanda le poll. Après quoi W. P. Lett Ecr., remercia en peu de mots l'auditoire pour l'attention et la concorde qui avaient régnées durant l'assemblée, ce qu'il avait le plaisir de constater pour la quatrième fois depuis qu'il occupe la charge qui lui impose le devoir qu'il remplissait dans le temps actuel et l'assemblée se dispersa.

Nous prenons de là occasion de prévenir nos lecteurs et tous ceux qui s'intéressent à la candidature de M. Friel de ne pas demeurer inactifs avant comme durant la lutte et de se presser surtout *en masse* les deux jours de votation afin d'écraser notre adversaire sous le poids d'une majorité foudroyante.

Ainsi point de paresse et que chacun soit sur ses gardes contre la corruption et la déception!!!

Chronique de la semaine.

Noël! des étables aux granges
Chantez, vallons, dansez hauteurs!
Jésus descend, quitte ses anges,
Pour le bœuf, l'âne et les pasteurs.

En attendant la messe, on veille,
On babille, on chante un Noël;
Dans les récits de la plus vieille
La jeune met son grain de sel,
Garçons joufflus que l'on s'empresse,
Tout frais rasés, vêtus de drap;
Filles en blanc, vite à la messe
Une étoile vous guidera.
. . . . . .

La nouvelle année va donc s'ouvrir. Les fêtes de Noël, et ses cadeaux ont du plaire à plus d'un titre à un certain nombre de la population franco-canadienne et anglo-saxonne de notre ville.

Noël surtout, Noël est encore et sera toujours la grande fête popdlaire, la fête des familles, la fête de l'humanité. M. P. Dupont l'a bien senti lorsqu'il fit ses chansons sur Noël et les fêtes du jour de l'an dont nous publions aujourd'hui quelques extraits:

Si le printemps parsème les champs de fleurs quand vient le riant mois de mai, le catholicisme repand sur la triste et froide saison de l'hiver, sur les mois de décembre et de Janvier, de saintes fêtes qui sont comme des fleurs dans la vie du peuple chrétien. Voyez qu'elle succession de jours joyeux: Noël, *les saints Innocents, le premier de l'an et les Rois!...*

Ottawa a vu, cette année célébrer la messe de minuit. C'est à la Cathédrale ou nous avons été présent et qu'a eu lieu cette fête toute céleste et par les chants suaves et triomphants du chœur de la cathédrale et par la piété des fidèles qui s'y étaient réunis.
. . . . . .

Quand nous apparaitrons de nouveau devant vous lecteurs, l'année 1862 sera rentrée dans l'éternité et avec elle les évenements qui l'auront fait glorieuse ou malheureuse pour l'humanité.

Qu'elle est aujourd'hui la position véritable des choses avant d'entrer dans le nouvel an?

Les deux points qui attirent le plus l'attention publique sont toujours Rome et Washington, l'ancien et le nouveau monde, l'ancien et le nouveau capitole. Garibaldi prisonnier et vaincu, le Pape libre, la France veillant toujours avec une inébranlable fidélité à la sécurité du St. Père. L'inpiration de sagesse et de respect qui a conduit la France, ce berceau de nos ancêtre il y a treize ans dans la ville éternelle, devra rester le conseil de sa politique, car elle est la plus conforme à ses véritables intérêts et tandis qu'elle est la plus française, elle est aussi la plus libérale et la plus italienne.

Sur ce continent, la grande question politique du jour est celle-ci: Le gouvernement américain doit-il êtrediscous, et l'Union doit-elle cesser d'exister? Le public parait alarmé, les hommes de toutes les nuances politiques de toutes les classes sociales, sont sur le qui-vive et se demandent tour à tour:—

"Est-ce là le résultat des luttes de nos prédécesseurs? Le sang versé par nos pères s'est-il répandu sur un terrain stérile et ingrat?" Tout semble incompréhensible pour le grand nombre, et cependant tout nous fait voir que le Sud se sépare de nous petit à petit, ou nous prouve que ses habitants veulent conduire leurs propres affaires. Laissez-les faire disent une certaine classe d'hommes, mais ce sont les cris de tous les idiots qui veulent toujours avoir raison, et qui donnent au monde le spectacle de leur folie.

Depuis la grande victoire des armées du Sud contre les fédéraux près de Fredericksburgh.—On sent que M. Lincoln ne prend pas les moyens dignes d'un gouvernement paternel qui vise avant tout à sauvegarder les intérêts de l'humanité et de la chose publique, plutôt que de se rendre aux exigences d'un parti qui est loin d'être national, au lieu de chercher à résoudre le problème de la difficulté présente, d'avoir une liberté sage, des citoyens sans factions, et un pouvoir exécutif fort et énergique sans tyrannie.

A quand la solution du grand problème? 1863 le dira peut-être.....

La France comme l'Angleterre se regardent en présence de ce grand conflit d'outremer et se demandent s'ils doivent intervenir dans cette querelle de famille qui menace de devenir interminable.

Souhaitons donc de tout notre cœur que l'héritière de 1862, quand celle-i aura définitivement disparu (annee remplie de graves événements) 1863 annoncera aux deux mondes cette paix universelle attendue avec impatience, et qu'elle apportera, vraie colombe, la branche d'olivier et cette oriflamme sur lequel les nations liront—*Gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*"

Institut Canadien.

Des obstacles insurmontables nous ont privés de la jouissance d'assister Mardi soir à la lecture donnée par le Révérend Messire Bournegal dans les salles de l'Institut Canadien.

Cependant d'après les informations qui nous ont été données par quelques uns des auditeurs nous croyons devoir en donner une courte apréciation.

Comme on le sait cette lecture devait inaugurer l'ouverture de la série habituelle d'entretiens dhebomadaires qui se fait chaque hiver sous le contrôle de l'Institut Canadien français de cette cité et à laquelle se rallient toujours avec un nouvel empressement toutes les classes de lasociété avide de passer chaque semaine une de ces agréables soirées d'hiver; celles qui font toujours de si profondes impressions au cœur de ceux qui ont l'avantage de pouvoir en goûter le parfum.

Ce début ne pouvait être confié à une plume plus habile et le savant lecteurse s'est montré en tout digne de la tâche qu'on lui avait confié et de la confiance que sa récente arrivée au milieu de nous a fait naître dans l'esprit de ceux qui ont eû l'avantage de l'entendre dans la chaire sacrée precher, les saines doctrines des vérités religieuses dont il s'est montré un savant dissertateur.

La salle était littéralement remplie de l'élite de toutes les classes de la société et le plus religieux silence s'est fait aussitôt que le réverend lecteur eût pris le fauteuil et commencé à dérouler les différentes phases de son sujet qui avait notre vieille France, notre aïeul pour aliment, sujet bien fécond surtout quand il est traité par un de ces enfants exilés du bean sol de France qui lui a donné le jour.

Le savant lecteurer avait donc pour sujet "l'histoire de France" et il s'en est montré bien abondamment pourvu et l'atraité avec toute la force et la beauté dont le sujet est susceptible durant tout le cours de sa longue dissertation.

Nous apprenons qu'il y aura jusqu'à avis contraire, chaque Mardi soir à 8 heures, une lecture dans les salles de l'Institut Canadien-français de cette ville.

L'entrée est *gratis* et nous engageons tous nos compatriotes à se presser autant que possible à ces soirées agréables et salutaires.

Academie d'Ottawa.

Mardi dernier nous avons eu le plaisir d'assister à l'examen des élèves de l'académie de cette ville conduit par M. Thompson, dont l'habileté comme professeur des hautes branches d'éducation est maintenant reconnu du public.

Les élèves ont bien et surement repondu aux différentes questions qui leur ont été posées.

Le soir avait lieu la distribution des prix qui fut précédée de plusieurs dialogues anglais, français et de la lecture de compositions qui ont été bien accueillis.

Les élèves étaient si satisfaits des professeurs qui conduisent cet établissement qu'ils leur présentèrent comme marques de leur respect et de leur estime des dons tout-à-fait princiers. On ne pouvait réellement élever plus haut le mérite et la réputation des maitres et des maitresses de l'académie d'Ottawa.

☞ Nous publions ce jour une longue lettre de Victor Hugo sur la peine de mort comme chef-d'œuvre littéraire. Si elle contient quelques sophismes, elle plait néanmoins sous le rapport du style. Nous en donnerons la fin dans notre prochain No.

Une Injustice.

On a accusé M. Friel d'avoir dit le jour de la nomination—"Je ne veux point des voix des aubergistes, ou des charretiers" M. Friel n'a jamais avancé de pareilles sottises. Il a dit, qu'il n'emploirait point la corruption auprès des aubergistes, ou des charretiers, comme cela s'était pratiqué ci-devant. Ceux qui ont fabriqué cette nouvelle aiment *l'injustice.*

L'Hiver.

La saison rigoureuse s'approche avec son cortège de misères; il faut compter avec elle, inutile de vouloir se dérober à ses mortelles caresses. Le pauvre se prépare à recevoir dans sa misérable demeure cet hôte terrible qui ne demande pas la permission d'entrer, et qui pénètre partout où il trouve la moindre issue pourlui livrer passage. Plus l'hiver nous menace plus les misères et les souffrances seront grandes et plus la charité doit être active, ingénieuse. Plus la saison est froide, plus la charité doit être ardente. Déja des mesures ont été prises; des âmes bienfaisantes ont frappe à la porte de tous ceux qui ont le bonheur de l'aisance pour leur demander une légère contribution pour acheter du bois. Dieu et les bons pauvres, qui s'entendent à merveille), les béniront. Mais il n'en faut pas rester là. Il ne faudrait pas croire que cela suffira pour empêcher les souffrances des pauvres, ou pour les diminuer beaucoup. Nous craignons beaucoup que la prolongation de la guerre américaine ne contribue à rendre cet hiver plus cruel pour les pauvres que ses devanciers; il faut donc se préparer à ouvrir plus qu'à l'ordinaire les trésors de la charité.

Il faudra que les riches donnent d'avantage de leurs superflu, et que les gens simplement à l'aise économisent encore un peu plus que par le passé pour pouvoir donner d'avantage. L'anmône est une des expressions, une des symboles de la charité, cette vertu des vertus, et elle est une source de bonheur dans la vie présente et une garantie pour la vie à venir

Que l'on donne donc sans trop calculer, se souvenant du dicton: que la charite n'apauvrit jamais.—*Franco-Canadien.*

La prochaine Session.

Par la *Gazette Officielle* de samedi dernier, nous voyons que les Chambres sont prorogées au 22 du mois prochain; il est vrai que ce n'est pas encore pour la dépêche des affaires, mais il ne se passera guère plus d'un mois et demi, maintenant) avant la session. C'est pourquoi nous croyons devoir désaujourd'hui, reveiller l'attention publique sur les exigences du pays: que chaque comté en particulier, examine soigneusement ses besoins, qu'il fasse les pétitions qui seront jugees avantageuses au bien public: que le représentant de chaque comté soit mis d'avance au fait de toutes ces mesures, et de cette maniere ce representant des intérêts nationaux se préparera à les presenter sous leur véritable jour, et il les discutera suivant leur merite.

Edifice du Parlement.

SUITE ET FIN.)

"En comptant comme nous l'avons fait dans notre article sur les édifices des départements, un journalier pour chaque ouvrier, nous avons maintenant assez de données pour dresser l'estimation suivante:

Maçons briqueteurs.	20
Marbriers.	12
Polisseurs de marbre.	12
Menusiers.	25
Charpentiers.	50
Tailleurs de pierre.	60
Mabriers et polisseurs.	15
Plâtriers.	20
Couvreurs.	10
Ferblantiers.	10
Forgerons.	6
Sculpteurs.	10
Poseurs d'appareils à gaz et à vapeur, de sonnettes, etc.	40
Maçons.	12
Tailleurs de pierre.	30
	332
Journaliers ponr préparer le béton.	60
Journaliers ordinaires.	332

"Prenant 200 jours comme moyenne du temps nécessaire, nous avons donc:

332 ouvriers. 200 journées, à $2 par tête	$132,800
392 journaliers, 200 journées, à $1 par tête.	78,400
	$211,200
Coût des matériaux, etc., etc.,	145,000
	356,200
Ajoutant les frais de construction de la bibliothèque.	100,000
	456,200
Ajoutant 10 p. cent pour dépenses imprévues	45,520
Total	$501,820

"Représentant le montant du coût des édifices et donnant 33 semaines de travail pour la saison.

Nous soumettons ici nos lecteurs, c'est à l'avantage du public. Rien ne saurait excuser des dépenses plus considérables que celles que nous indiquons ici; lemontantest amplement suffisant pour terminer les édifices et des mains habiles pourraient le réduire considérablement. Nous croirions avoir ainsi refuté les arguments qu'on donne pour prolonger indéfiniment la période de temps nécessaire à l'achèvement des édifices si nous ne savions pas combien il est difficile de renverser des convictions basés sur l'egoisme et sur le mépris des intérêts publics. Tous ceux qui ont visité les édifices dans leur état actuel conviendront avec nous que le temps que nous fixons est suffisant; quant à nos estimations nous défions la plus sévère critique.

"Nous avons dit qu'il serait à propos de différer la construtrion de la bibliotheque jusqu'après l'achevement du corps de batiment Voici les raisons à l'appui de cette opinion Premièrement, en ajournant la construction de la bibliothèque, on se trouvera en mesure de hâter la construction de l'édifice principal; secondement, en prenant le temps nécessaire on pourrait apporter à cette partie des édifices tous les soins qu'elle nécessite, troisièment et enfin, il serait à propos, au point de vue des finances, de retarder les travaux. Comme dans tous les édifices, à dôme, on a lieu de craindre le tassement des murs une fois la construction terminée, il est donc évident qu'il est à propos de bâtir lentement. Les murs ont actuelement atteint une hauteur de quinze pieds audessus de la surface du sol, il faudrait donc encore deux saisons pour achever la bibliothèque. Cependant, avec des soins, un travail actif et des sacrifices pécuniaires il serait possible de la completer dans une saison.

"Nos lecteurs sont maintenant au courant de tout ce qui concerne l'achevement des édifices publics; nous saisirons la première occasion de comparer nos estimations.

Programme de la Soirce Dramatique et Musicale du Cercle Litteraire de la Jeunesse Catholique d'Ottawa.

qui aura lieu le 30 dec. courant à l'Institut-Canadien.

Sa Grandeur Monseigneur E. Guigues présidera l'assemblée.

Ouverture par la Bande de M. Favreau, sous la direction de Herr Fehr.

Les Guides de Bagnères (Chant Montagnard)

Chanson comique.

Les Fourberies de Scapin, en trois Actes.

Entr'acte: Chansons comiques.

Dialogue (La metempsycose.)

Mon habit de noce (Farce en un acte.)

La Marseillaise en chœur.

Dieu sauve la Reine.

Les portes s'ouvriront à 7½ heures; la séance commencera à 8h.

Prix d'admission 25 cents.

Nouvelles des Etats-Unis.

Des dépêches d'Athènes en date du 5 décembre courant, annonce que la votation pour l'élection du Roi était commencée la veille. 2,500 signatures toutes favorables à la candidature du Prince Alfred avaient été prises. L'élection de celui-ci est regardée comme certaine.—Il surgit toujours des difficultés dans la formation du nouveau ministère à Turin. On donne cependant le nom de Passalini comme ministre probable des affaires étrangères et président du Conseil, et celui de Muighetti comme ministre des finances.—A l'ouverture des Cortès la Reine d'Espagne a parlé des graves événements qui sont arrivés sur le côté de Cuba. Néanmoins elle exprime l'espoir que tout sera réglé sans troubler la bonne entente qui existe entre le gouvernement d'Espagne et celui de Washington.

Le *Commercial Advertiser* constate que le bruit court que le général McLellan a reçu ordre de se rendre à Washington, et qu'il est maintenant en consultation avec le Président et les membres du Cabinet. Rien n'est avéré à ce sujet, mais une personne, d'ordinaire bien renseignée sur les faits et gestes du gouvernement, a dit qu'elle ne serait pas surprise d'entendre dire que McClellan est maintenant dans la capitale pour affaires importantes.

LA VILLE DE FREDERICKSBURG.—La ville de Fredericksburg, qui vient d'être bombardée par l'armée fédérale, comptait, suivant le dernier recensement, une population de 5,022 habitants. Elle contenait six églises, huit asiles d'orphelins, deux séminaires, trois journaux et deux banques. Elle est située sur le Rappahannock, à la limite des marées, et à soixante-cinq milles par chemin de fer au nord de Richmond, c'est-à-dire à peu près égale distance de cette ville et de Washington. Les restes de Mary, mère de Washington, reposent près de la cité, où elle a vécu pendant longtemps. Avant la guerre, une ligne de steamers faisait un service régulier avec Baltimore. Ce service, joint à un canal et au chemin de fer, entretenait un courant d'affaires importantes. De plus, les eaux de la rivière fournissaient une force motrice qui alimentait un certain nombres de fabriques.

Ceux qui examinent les choses froidement, sans aucune exagération, évaluent les pertes éprouvées par les Fédéraux devant Fredericksburg à 25,000 hommes tuées blessées ou pris. Un correspondant du *Herald* affirme que les Confédérés ont fait beaucoup de prisonniers, sans compter les blessés. Les seuls corps de Couch et de Reynold ont perdu 14,000 hommes. Au dire de Burnside lui-même, les positions de l'ennemi, ne pouvaient être emportées. L'*Express* dit que le champ de bataille représentait un théâtre dont les sécessionistes occupaient les loges grillées et les unionistes le parterre. On commence à comprendre aux Etats-Unis que MM Halleck et Stanton sont les vrais coupables et que M. Lincoln, qui les a laissé faire, qui a sanctionné leurs ordres, est loin d'être exempt de tout blâme. On exonère entièrement Burnside; on prétend qu'il a agi sur des ordres formels venant de Washington. Au conseil de guerre tenu avant la bataille, tous les chefs de corps étaient opposés à l'agression, mais Burnside déclara qu'il était forcé d'avancer par ordre de Washington. Lors même que Lee aurait dicté lui-même les dépêches du général Halleck, dit le *World*, leur teneur n'aurait pas été différente. Sans la pluie torrentielle qui a couvert la retraite de Burnside, l'armée était exposée à une destructionceratine. On parle d'un grand meeting dans lequel serait agitée la question de demander au Président le rappel de M. Stanton. M. Butler va être remplacé à la Nouvelle-Orléans par le général Banks.

"Il a été impossible jusqu'à présent de se procurer des indications tant soit peu approximatives sur nos pertes. La droite a beaucoup souffert, probablement deux fois plus que la gauche.

"La division French est celle qui a été le plus exposée.

"Les pertes de l'ennemi sont sans aucun doute beaucoup moindre que les nôtres.

"Il résulte d'informations fournies par des prisonniers que les grandes divisions de *LongStreet* et de *Jackson* étaient à la gauche des rebelles au commencement de la bataitaille, et *Hill* à la droite, mais, dans le courant de la journée *Hill*, se sentant serré de près par Franklain, aurait été renforcé par une partie des troupes de *Jackson.*"

NEW YORK.—Des dépêches de l'armée du Potomac mandent que 600 morts fédéraux ont été inhumés dans l'après-midi du 18.

Presque tous ces morts avaient été dépouillés de leurs vêtements et gisaient nus sur le terrrain.

D'après les rapports officiels, la proportion des tués et blessés dans la dernière bataille, est moins grande que dans aucun autre engagement.

Le corps d'armée du général Reynolds a perdu 2,830 hommes.

Le *Despatch* de Richmond dit que les Confédérés ont perdu 2,505 à la bataille de Fredericksbourg.

Les généraux confédérés Gregg et Cobb sont au nombre des morts ,outre un grand nombre d'officiers de campagne.

Le 3e regiment de la Caroline du Sud a été presque anéanti.

Le même journal dit que les fortifications des Confédérés en arrière de Frederickbourg sont imprenables

Il reproduit aussi une dépêche de Goldsboro, mandant que 30,000 confédérés ont battu les abolitionnistes à Kingston le 18, et qu'après les avoir repoussée une fois, le général confédéré Evans a été forcé du se retirer.

On dit que Morgan s'avance pour couper le chemin de fer de Louisville et Nashville.

On dit aussi que Van Dorn est arrivé à Stevenson Alabama, avec 50,000 hommes, pour se joindre à Bragg.

Toute l'armée des Confédérés, dans le Tennessee, est estimée à 70,000 hommes.

Rosencranz a démis un grand nombre d'officiers fédéraux pour irrégularie et insubordination.

Cairo, décembre.—Les Confédérés s'occu